

COMMISSION INCIVILITES REUNION DU 26 MAI 2025

PAGE 1/2

Présents

MM. BLATT Daniel – DECHERF Damien – FARGES Claude (*Visio*) – FAURIE Didier (*Visio*) – PENEDO Mickaël (*Visio*).

Assiste

M. BESSE Franck.

Excusés

Président : M. BONNET Jean-François.

Mme TRONCHE Adeline – MM. LAURENT Pierre – LEYGE Marc – TREMOUILLE Serge.

1/ APPROBATION DU PV DU 31 MAI 2025

Le PV de la dernière réunion de la commission est approuvé à l'unanimité.

2/ POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

Les membres de la commission font le point sur les dossiers en cours et les orientations à donner à chacun en cette fin de saison.

8 dossiers consignés :

- 3 clôturés après prise en compte et actions effectuées ;
- 2 clôturés suite à forfait général ou dissolution d'équipe ;
- 3 en cours.

Certains faits relatés concernent des tournois de clubs. Pour ces derniers, les informations sont notées pour tenir à jour un historique mais ne déclenchent pas d'action immédiate de la commission car il ne s'agit pas de compétitions officielles organisées par le District.

Un dossier « en cours » est actuellement traité par la Commission de Discipline suite à une instruction. La commission se tiendra informée des conclusions et sanctions prises.

3/ POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Cette nouvelle commission a pris rapidement toute sa place avec des remontées des officiels, des clubs mais également de spectateurs. La communication sur cette commission et ses missions a été réussie, notamment grâce au communiqué largement diffusé.

Les membres s'accordent sur la nécessité d'être le plus réactif possible lorsqu'un événement est répertorié, des actions peuvent être mises en place dès le week-end suivant (exemple de la désignation de Délégués ou du contact téléphonique avec les clubs).

Les cas les plus importants sont traités en Commission de Discipline, parfois avec une instruction. Le suivi du dossier reste nécessaire même en cas de procédure longue.

A noter également, l'importance de prendre en compte toutes les catégories, pas uniquement les Seniors masculins.



Ensemble pour l'Avenir

PROCÈS-VERBAL

COMMISSION INCIVILITES REUNION DU 26 MAI 2025

PAGE 2/2

4/ VALIDATION DU FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

A réception des éléments, les informations sont transmises par le Secrétariat (ou une commission) au Président Jean-François BONNET qui est ensuite chargé de sélectionner/trier les cas qui concernent la Commission Incivilités.

Les dossiers sont transmis à Didier FAURIE qui les répertorient dans un tableau.

Lorsque des actions sont à mettre en place, une réunion restreinte en visio est organisée pour déterminer les choses à mettre en place rapidement.

Exemple d'actions :

- Contact téléphonique avec les clubs – Serge TREMOUILLE
- Désignation des Délégués : Claude FARGES
- Mise en place de caméras GoPro (lorsque le dispositif sera lancé) : Daniel BLATT
- Contact avec les Arbitres : Mickaël PENEDO
- Lien avec la Commission de Discipline : Damien DECHERF
- Lien avec la Commission Ethique et Fair-Play : Pierre LAURENT

La commission se réunit également régulièrement pour faire le point sur les dossiers et évaluer la portée des actions et décider si des sanctions doivent être prises lorsqu'une équipe est encore à l'origine d'actes d'incivilités ou de violences.

5/ DIVERS

Les fiches d'aide pour les rapports des Arbitres ne sont pas encore utilisées. Mickaël PENEDO fera un rappel pour la saison prochaine.

Fin de la réunion à 19h30.

Le Responsable Administratif
Franck BESSE

Le Président de la commission
Jean-François BONNET